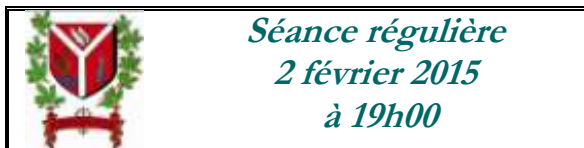


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance régulière, tenue le 2 février 2015, à 19 h, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Absents: madame Nicole Viens, madame Nathalie Evrard et monsieur Normand Bois ont motivé leur absence.

Madame Suzanne Prévost, directrice générale est également présente.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2015-02-022

Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

La présente séance est ouverte à 19 h, en gardant le varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS- VERBAUX

2015-02-023

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-02-024

Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 janvier 2015

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 6 janvier 2015;

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte le procès-verbal ci-haut mentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. RAPPORT DES COMITÉS

Gaétan Labelle siège n° 1

Transport, Bâtiments municipaux

Nicole Viens siège n° 2

Ressources humaines, Transport adapté, Matière résiduelle, O.M.H., Urbanisme, Centre Saint-Paul/Bibliothèque, Traitement des eaux usées

Nathalie Evrard siège n° 3

Politique familiale, Centre Saint-Félix/Loisirs, Parcs et Terrains

Normand Bois siège n° 4

Sécurité publique, Transport, Aqueduc, Traitement des eaux usées

Sylvie Potvin siège n° 5

Ressources humaines, Bâtiments municipaux, Coop Santé, Urbanisme

Yves Laurendeau siège n° 6

Sécurité publique, Centre Saint-Félix/Loisirs, Aqueduc, Parcs et Terrains

4. RAPPORT DES DÉPARTEMENTS/URBANISME ET VOIRIE

Le rapport en urbanisme, travaux publics et aqueduc et la liste des permis ont été déposés pour le mois de janvier 2015.

5. DOSSIERS À TRAITER

5.1. 2015-02-025

Étude de faisabilité d'un Centre Multifonctionnel dans le Centre St-Félix

ATTENDU QUE la commission Scolaire Cœur des vallées ont mis fin a l'entente d'utilisation du gymnase du Centre St-Félix;

ATTENDU QUE les revenus obtenu pour ce local n'arrive pas a couvrir les frais reliés a ce local;

ATTENDU QUE le conseil municipal veut optimiser l'usage de ses bâtiments;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Gaétan Labelle et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville octroie un contrat à M. Pierre-Luc Legris pour l'étude de l'optimisation de ses bâtiments pour un montant de 3,300.00 \$.

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 02-70120-522

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. 2015-02-026

Installations des Compteurs intelligents d'Hydro-Québec

ATTENDU QU' Hydro-Québec doit remplacer tous ses compteurs électromécaniques;

ATTENDU QU' Hydro-Québec offre l'option d'installer un compteur non communicant qui exige une relève manuelle;

ATTENDU QUE des frais initiaux de 15\$ et des frais mensuel de 5\$ s'appliqueront sur la facturation de chaque compteur;

ATTENDU QUE la municipalité possède onze compteurs;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville fera installer les compteurs électromécaniques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. 2015-02-027

**Amélioration du réseau routier / aide financière de 14,500.00 \$ du
Ministère des Transports du Québec**

ATTENDU QU' une aide financière de 14,500.00 \$ nous a été accordée pour des travaux sur les montées Vinoy est et ouest et Dumouchel;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux sur les montées Vinoy est et ouest et Dumouchel est maintenant finalisée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Suzanne Prévost à faire parvenir au Ministère des Transports tous les documents requis pour le versement de la subvention accordée nous soit versé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. 2015-02-028

Mise en place de l'activité « Allez Hop »

ATTENDU QU' une subvention de Cœur des Vallées en Action nous a été accordée pour le projet de l'activité « Allez Hop » ;

ATTENDU QUE cette activité est destinée aux parents et enfants de 0-5 ans;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la mise en place de l'activité « Allez Hop ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. 2015-02-029

CDMR – Proposition de mettre fin à l'entente inter municipale

ATTENDU QUE l'entente entre les quatre municipalités en rapport à la collecte des matières résiduelles et recyclables vient à l'échéance le 31 août 2016;

ATTENDU QUE la rencontre entre les dites municipalités le 5 janvier 2015;

ATTENDU QUE la position stratégique de la municipalité de Lac-Simon en fonction de son organisation municipale – facteurs tels qu'expliqués à cette rencontre du 5 janvier 2015;

ATTENDU QUE la municipalité de Lac Simon informe les municipalités de son intention de mettre fin à l'entente inter municipale;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Lac Simon recommande le 31 décembre 2015 pour des raisons de réorganisations;

ATTENDU QUE le conseil municipal recommande qu'un comité paritaire formé des directeurs généraux des quatre municipalités soit mis en place pour établir une entente de répartition des actifs et passifs avant le 1^{er} avril 2015 et qu'elle soit soumise aux quatre municipalités pour approbation;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte de mettre fin à l'entente du CDMR avec le Lac Simon en date du 31 décembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6. 2015-02-030

Signature entente Eco-Centre 2015

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville partage les services de l'éco centre, situé sur le territoire de la municipalité de Lac Simon;

ATTENDU QU' une entente de service inter municipale concernant la mise sur pied et le partage des coûts d'opérations reliés à l'éco centre doit être signée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise que monsieur Gilles Tremblay, maire et madame Suzanne Prévost, directrice générale signent l'Entente de service inter municipale concernant la mise sur pied et le partage des coûts d'opérations reliés à l'éco centre;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.7. 2015-02-031
Prêt d'équipement à la municipalité de Lac Simon et la municipalité de Duhamel**

ATTENDU QUE plusieurs équipements sont prêtés ou échangés avec les municipalités de Lac Simon et de Duhamel ;

ATTENDU QUE ces équipements sont disponibles;

ATTENDU QUE les municipalités emprunteuses soient d'accord à rendre disponibles certains de leur équipements au même conditions;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la directrice générale de prêter aux municipalités de Lac Simon et de Duhamel, certain équipements selon les disponibilités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.8. 2015-02-032
Acceptation de la liste des prix des produits du bar**

ATTENDU QUE les produits du bar doivent être mis à jour;

ATTENDU QU' une liste des nouveaux prix à été déposée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la liste des nouveaux prix soumise par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9. 2015-02-033

Acceptation de la liste des prix des salles de la municipalité

ATTENDU QUE les prix de location de salle n'ont pas été mis à jour depuis 2011;

ATTENDU QU' une liste des nouveaux prix à été déposée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la liste des nouveaux prix soumise par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.10. 2015-02-034

Exposant invités dans le cadre de l'activité de Chénéville en Fête

ATTENDU QUE dans le cadre de Chénéville en fête nous avons invité un détaillant de bateau;

ATTENDU QUE dans le cadre de Chénéville en fête nous avons invité un détaillant de véhicule récréatif;

ATTENDU QUE dans le cadre de Chénéville en fête ces deux exposants pourront disposer gratuitement de l'espace qui leurs sont destinés;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte que ces deux exposants exposent gratuitement pendant l'évènement de Chénéville en fête.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.11. 2015-02-035

Subvention du Pacte Rural 2014-2019 – PNR3

ATTENDU QUE le pacte rural 2014-2019 nous octroie une subvention de 20,000.00 \$;

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville a besoin d'informer ses citoyens le plus rapidement possible lors d'avis de sécurité;

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville désire aider les organismes de la municipalité à faire circuler leur information;

ATTENDU QU' un panneau de signalisation lumineux pourrait informer rapidement les citoyens;

ATTENDU QUE le panneau de signalisation est admissible dans le cadre d'un projet de demande de subvention pour le PNR3;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville demande à la directrice générale de déposer le projet de l'achat d'un panneau de signalisation auprès du Pacte Rural.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.12. 2015-02-036

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des Élus

ATTENDU QUE la déclaration des intérêts pécuniaires de chacun des élus est déposée conformément à l'article 357 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités qui stipule qu'il y a lieu de la déposer, devant le conseil, chaque année, dans les 60 jours qui suivent l'anniversaire de la proclamation de son élection. Ces documents sont déposés aux archives de la Municipalité de Chénéville;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Les dites déclarations soient et sont approuvées par le Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

C-001

2015-02-037

Demande de prêt de salle pour le tournoi Hockey Cosom du service d'incendie

ATTENDU QUE monsieur Maxime Proulx du Services Incendie du Lac Simon – Chénéville organise un tournoi de Hockey Cosom;

ATTENDU QUE l'organise nous remettra 3.00 \$ par participant;

ATTENDU QUE l'argent amassé servira à l'achat de nouveaux équipements pour le hockey intérieur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville offre la salle gratuitement pour ce tournoi, le 28 mars 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-002

2015-02-038

Demande de prêt de salle pour le tournoi de Poker de la Petite-Nation

ATTENDU QUE M. Jean-François Lahaie, organisateur du tournoi de Poker de la Petite-Nation, a demandé le prêt d'une salle pour son tournoi;

ATTENDU QUE l'organise nous remettra 9.00 \$ par participant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville offre la salle gratuitement pour ce tournoi de Poker de la Petite-Nation, le 27 juin 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-003

Dépôt de la mise en demeure du matricule #1783-04-0341

C-004

2015-02-039

Aide financière demandée pour l'équipe Petite-Nation du Spartan Race 2015

ATTENDU QU' une équipe a été constituée pour participer à la course « Le Spartan Race 2015 »;

ATTENDU QUE cette équipe représente la Petite-Nation;

ATTENDU QUE l'aide financière servira à l'achat de chandails de course;

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville aura une visibilité sur ces chandails;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville octroie une aide financière de 50.00 \$ a l'équipe Petite-Nation.

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 02-70290-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-005

Dépôt de l'Avis concernant la part de ristourne 2014 MMQ, au montant de 2,250.00 \$

C-006

Demande de don pour le Volet Jeunesse du Festival du Film de Cœur des Vallées

Le conseil ne donnera pas suite.

7. **VARIA**

8. **ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS**

2015-02-040

ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS

Il est proposé par madame Sylvie Potvin

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 8439 à # 8491 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date

du 31/01/2015 et dont le total se chiffre à **108,850.98\$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **20,456.72 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **129,307.70 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

Je soussigné, sec. trés. certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

Suzanne Prévost, Directrice générale

9. ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

2015-02-041

ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par Monsieur Gaétan Labelle

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de janvier 2015 au montant total de **20,858.55\$**.

10. PAROLE AU PUBLIC

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-02-042

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19h50

Gilles Tremblay, Maire

Suzanne Prévost, Directrice générale
Secrétaire-trésorière